



Les analyses du Centre Jean Gol

*COMMENT LUTTER
DE MANIÈRE
EFFICACE CONTRE
L'INSÉCURITÉ DANS
L'ESPACE PUBLIC ?*



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



Une analyse réalisée par
NASTASJA WARTEL

Daniel Bacquelaine, Administrateur délégué du CJG
Axel Miller, Directeur du CJG
Corentin de Salle, Directeur scientifique du CJG

2021

Avenue de la Toison d'Or 84-86
1060 Bruxelles
Tél. : 02.500.50.40
cjb@cjb.be
www.cjb.be

*COMMENT LUTTER
DE MANIÈRE EFFICACE
CONTRE L'INSÉCURITÉ
DANS L'ESPACE PUBLIC ?*



INTRODUCTION

La sécurité est une composante essentielle de nos démocraties et doit être une priorité de nos autorités. Malheureusement, certains quartiers tombent parfois dans l'insécurité et il n'est alors ni agréable ni sécurisant pour les citoyens de s'y déplacer à toute heure de la journée.

Comment identifier l'insécurité qui règne dans un quartier ?

- La saleté dans les rues
- Peu d'éclairage public
- Des bâtiments délabrés ou abîmés (graffiti et autres) ;
- La prolifération de la drogue, les vols, la délinquance, la violence, etc.

Outre qu'elle crée l'insécurité, cette situation peut également avoir un effet négatif tant sur le plan de l'image de la ville que sur le développement économique de tout ou partie de cette ville. En effet, de leur côté, les commerçants doivent parfois investir dans du matériel de protection dans des quartiers qui se vident pourtant. Cette triste situation se ressent alors concrètement sur les chiffres d'affaires. D'ailleurs, dernièrement, une entreprise, ayant son siège dans le quartier Nord de Bruxelles, a décidé d'engager des agents de sécurité pour escorter à la gare son personnel à des heures tardives¹.

Comment, dès lors, envisager la sécurité d'une ville et de ses citoyens ? Comment, en particulier, améliorer et assurer également la sécurité des femmes, qui laisse à désirer, lorsqu'elles sont seules dans certains quartiers ?

C'est le rôle des pouvoirs publics de répondre à ces questions essentielles pour assurer le bon fonctionnement d'un pays et le bien-être de sa population.

¹ https://www.lalibre.be/economie/entreprises-startup/2021/10/07/bnp-paribas-fortis-protège-ses-travailleurs-qui-vont-a-la-gare-du-nord-avec-des-agents-de-securite-EGMR_3OFHVJBSTPV4WF4KJWBZ2Y/

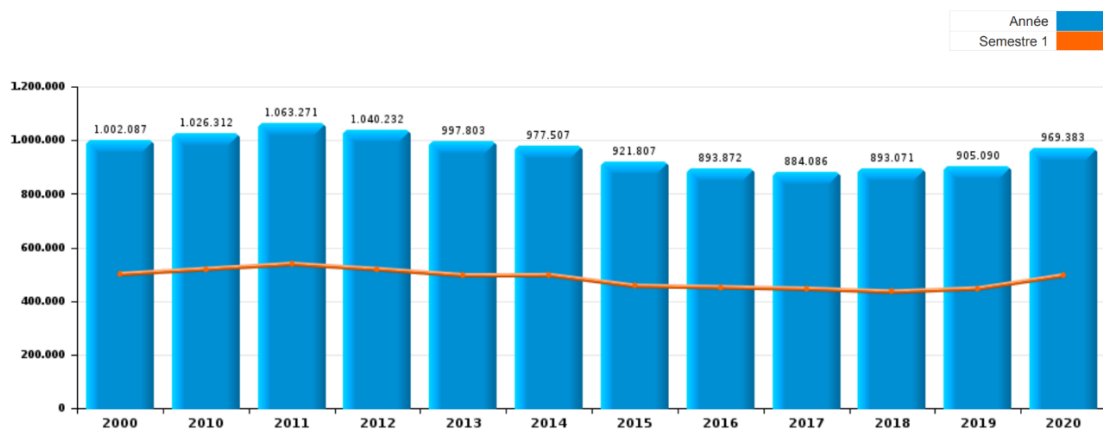
Le dernier Moniteur de sécurité date de 2018² (et le prochain devrait sortir en 2022). Ce Moniteur constitue une analyse à grande échelle menée par la police auprès de la population afin de mesurer le niveau de sécurité dans notre pays. L'enquête comporte des éléments relatifs aux problèmes de quartier, à l'insécurité, aux relations entre citoyens et autorités. L'analyse en 2018 démontrait que 75% de la population se sent généralement en sécurité quoique ces chiffres sont inférieurs dans certaines villes. Parmi les faits répréhensibles qui dérangent le plus la population, on retrouvait le dépôt clandestin d'immondices.

Par ailleurs, la police fédérale dresse chaque année des statistiques liées à la criminalité. Le graphique ci-dessous indique l'évolution des délits entre 2000 et 2020 en Belgique (sans distinction par région). On remarque que ces faits restent assez constants, mais en diminution tout de même par rapport aux années 2000.

Pour l'année 2020 et pour des faits plus précis, les chiffres sont probablement la résultante de la crise du coronavirus et du lockdown imposé. En effet, les vols et cambriolages ont diminué³, contrairement à la fraude sur Internet (laquelle ne relève évidemment pas de cette analyse).⁴

Enfin, un phénomène inquiétant est le harcèlement dont sont principalement victimes les femmes, dans nos rues. Le Moniteur de sécurité le stipulait : les femmes se sentent davantage en insécurité que les hommes. Une autre étude révèle que 91% des filles de 15 à 24 ans ont déjà été victimes de harcèlement dans des lieux publics, contre 28% des garçons⁵.

	2000	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre total des délits	1.002.087	1.026.312	1.063.271	1.040.232	997.803	977.507	921.807	893.872	884.086	893.071	905.090	969.383



Source : Statistiques de la police fédérale, Belgique, 2000-2020 www.stat.policefederaale.be/assets/pdf/crimestat/nationaal/rapport_2020_trim4_nat_belgique_fr.pdf

²http://www.moniteurdesecurite.policefederaale.be/assets/pdf/2018/reports/Resume_grandes_tendances_VMS2018-FR.pdf

³<https://www.ln24.be/2021-07-07/criminalite-les-chiffres-ont-gonfle-en-2020-en-belgique>

⁴ Elle a néanmoins fait l'objet d'une analyse spécifique du Centre Jean Gol : Quelles armes pour faire face aux cyber-attaques ? – Centre Jean Gol (cjb.be)

⁵https://www.rtbef.be/info/societe/detaill_les-femmes-ne-consomment-pas-l-espace-public-de-la-meme-maniere-que-les-hommes?id=10563458



UN ÉQUILIBRE ENTRE RÉPRESSION ET PRÉVENTION

Une situation de sécurité dans une ville ne s'obtient pas en misant uniquement sur la répression ou sur la prévention. Il faut en effet parvenir à un équilibre subtil entre ces deux vecteurs importants, c'est-à-dire, entre la tolérance zéro, essentielle pour lutter contre les incivilités, et le dialogue. C'est ce que Bart Somers déploie par exemple à Malines. Il est essentiel de responsabiliser chacun des acteurs (passants, adolescents, parents, commerçants, enseignants, agents, travailleurs, etc.). Chaque citoyen a un rôle à jouer dans la sécurité de son quartier.

Par ailleurs, lutter contre l'insécurité dans les quartiers difficiles, c'est une base essentielle pour recréer la confiance entre les citoyens, entre les citoyens et les autorités (politique et de sécurité) mais aussi entre les générations. La sécurité permet également d'assurer un climat propice à l'émancipation et de mettre en œuvre des politiques d'enseignement, de formation, d'intégration et de développement économique d'un quartier.

En outre, le respect des valeurs, des normes, le rapport à l'autorité publique, sont des éléments essentiels et structurants et dont l'apprentissage doit avoir lieu dès le plus jeune âge. Le premier enjeu reste de veiller au respect des normes et empêcher le passage à l'acte (tant pour les actes d'incivilité que pour les infractions).

Les gardiens de la paix, notamment, jouent un rôle important dans nos rues afin d'assurer ce rappel de la règle, d'augmenter la qualité de vie du quartier, la sécurité des citoyens et la protection de leurs biens.

La prévention passe prioritairement par l'éducation et par l'école. L'apprentissage des normes, de la vie en société, dès le plus jeune âge, permet aussi d'éviter le décrochage scolaire. Mobiliser les acteurs des établissements scolaires dans la politique locale de prévention est indispensable.



DES POLICIERS EN NOMBRE DANS NOS RUES

Les policiers exercent des missions répressives et préventives essentielles dans nos villes. Nous devons les soutenir, maintenir leur présence et renforcer les effectifs. Il est en effet nécessaire d'engager des policiers supplémentaires, afin de leur donner les moyens d'agir pour une police de proximité de qualité et disposer des effectifs suffisants dans les quartiers.

APPLIQUER LA TOLÉRANCE ZÉRO : SANCTIONNER DE MANIÈRE STRICTE LES CRIMES ET LES FAITS INCIVIQUES

Il est essentiel de maintenir un espace public « clean » : zéro graffiti, zéro déchet dans les rues. Comme indiqué, cela a un impact sur le sentiment de sécurité de la population. Les sanctions administratives (SAC), à travers la possibilité d'imposer une prestation citoyenne en guise de réparation du préjudice, permettent en outre aux communes de sanctionner avec justesse les incivilités qui nuisent à la tranquillité de vie des habitants.

En 2020, le SPF Intérieur a remis un rapport contenant une analyse de l'évolution des SAC entre 2016 et 2019 et faisant le point sur l'utilisation de ces dernières par les communes.

Il apparaît, dans un premier temps, que, parmi les communes ayant répondu, environ 95% appliquent la loi SAC. Plus précisément, 95% des amendes sont infligées pour des infractions administratives, 4% pour des infractions mixtes légères (à savoir les infractions pénales qui peuvent être sanctionnées d'une amende SAC) et un peu moins de 1% pour les infractions mixtes lourdes⁶.

Parmi les multiples questions de ce rapport, l'une concerne les infractions les plus souvent constatées. On retrouve les infractions en matière de déchets (dépôt clandestin, mégot de cigarettes, etc.), les nuisances sonores, les infractions en matière de propreté et la dégradation des biens mobiliers et immobiliers (graffitis, vandalisme, etc.).

La répartition est évidemment différente par région. Par exemple, en région bruxelloise, on retrouve aussi, parmi les infractions, le manque de respect envers les forces de l'ordre et les vols à l'étalage.

Pour les crimes et les faits plus graves, il est primordial que la sanction soit efficace, c'est-à-dire qu'elle ait un effet dissuasif pour les autres mais aussi pour lutter contre la récidive de l'auteur. Les sanctions doivent être appliquées dès le premier fait. Il est essentiel de responsabiliser chacun.

⁶ https://www.besafe.be/sites/default/files/2021-05/gasverslag_fr.pdf, page 17.

DÉVELOPPER LE RÉSEAU DE CAMÉRAS DE SURVEILLANCE ET RENFORCER L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Les caméras de surveillance ont un caractère préventif et dissuasif avéré. Elles ont également un effet positif sur le sentiment de sécurité de la population. Nous devons encourager encore davantage leur développement, tout en garantissant la protection de la vie privée. L'intégration des caméras aux dispositifs de dissuasion générale (présence visible de la police et des gardiens de la paix, outils de communications performants, etc.) permet des interventions plus rapides, mieux suivies et/ou une meilleure identification des auteurs et par là, une diminution de certaines formes de criminalité dans l'espace public.

Par exemple, lors de ce début d'année, environ 94 communes ont été sélectionnées par la Région wallonne pour s'équiper de caméras de surveillance, avec pour objectif de traquer les incivilités⁷. L'effet dissuasif et préventif est avéré.

Autre exemple, dans le Carré à Liège, l'insécurité n'augmente pas forcément mais les faits sont plus violents. Les 200 caméras de surveillance installées dans le quartier aident la police à être plus rapide dans son travail⁸.

Cela va de pair avec un éclairage public adéquat qui sécurisent nos rues pour les citoyens et les rassurent pour leurs déplacements.



⁷ <https://www.sudinfo.be/id308348/article/2021-01-12/des-cameras-de-surveillance-placees-dans-nos-rues-pour-traquer-les-inciviles>
⁸ <https://www.rtl.be/info/regions/liege/carre-a-liege-1331477.aspx>

MOBILISER LES CITOYENS DANS LE DÉVELOPPEMENT ET LE MAINTIEN DE LA SÉCURITÉ DE LEUR VILLE, EN IMPLIQUANT NOTAMMENT LES PARENTS ET LES JEUNES DANS CE PROCESSUS

Pour parvenir à une ville plus sûre, la coopération et la participation des citoyens sont essentielles. En effet, ils seront impliqués dans un mécanisme préventif, de collaboration avec les services de sécurité qui garantira un plus grand succès de réussite. Les partenariats locaux de prévention (PLP) en sont des exemples via la mise en place d'une collaboration entre des citoyens et la police locale. Ces partenariats permettent d'augmenter le sentiment de sécurité. Le dialogue entre autorité et citoyens est par ailleurs indispensable. Il est reconnu que ces partenariats permettent, notamment, d'éviter des cambriolages.

En 2017, on comptait 1.037 partenariats locaux de prévention (PLP) sur tout le territoire, dont 856 en Région flamande, 175 en Région wallonne et six dans la Région de Bruxelles-Capitale. En 2021, il existe au total 1.481 PLP en Belgique, dont 1.157 en Région flamande, 313 en Région wallonne et 11 dans la Région de Bruxelles-Capitale. La différence entre la Wallonie et la Flandre peut s'expliquer, selon le ministre de la Justice, par une vague d'attaques au véhicule bélier commise en Flandre vers 1993. Les commerçants et habitants ont alors vécu une grande période d'insécurité et ont voulu participer à la sécurisation de leur quartier. On remarque toutefois une augmentation de ces partenariats en Wallonie entre 2017 et 2021, preuve de la prise de conscience et de l'intérêt des citoyens pour leur sécurité.

CONCLUSIONS

Nous l'avons vu, la sécurité, l'une des principales missions régaliennes de l'Etat, est un droit fondamental à assurer au quotidien. Il est essentiel de continuer d'investir dans les outils examinés dans le cadre de cette analyse et qui permettent de vivre de manière plus sûre. Vivre en sécurité est un droit. Et aucun responsable politique ne peut le prendre à la légère. Protéger, garantir le respect des règles, empêcher toute impunité, ces objectifs essentiels pour tout citoyen dépendent de différents acteurs de la puissance publique, dès l'échelon communal.

Les autorités doivent tout mettre en œuvre pour assurer cette mission de sécurité, essentielle pour les citoyens. Un focus sur le bien-être des femmes dans l'espace public doit également être mené. L'éducation est essentielle à cet égard, la prise de conscience également.





FASHION & LIFE

Polite

1E10-616

MEDICAL



BIBLIOGRAPHIE

B. Somers, De strijd om de stad, 2018, Houtekiet, pp.23-33.

Police fédérale, Moniteur de sécurité 2018, Grandes tendances

Police fédérale, Statistiques policières de criminalité, 2000-2020.

SPF Intérieur, Rapport Quinquennal relatif à l'application de la loi SAC 2016-2020.

ARTICLES DE PRESSE

La Libre, BNP Paribas Fortis protège ses travailleurs qui vont à la gare du nord avec des agents de sécurité,
<https://www.lalibre.be/economie/entreprises-startup/2021/10/07/bnp-paribas-fortis-protege-ses-travailleurs-qui-vont-a-la-gare-du-nord-avec-des-agents-de-securite-EGMR3OFHVJBSTPV4WF4KJWBZ2Y/>

Sudinfo, des caméras de surveillance placées dans nos rues pour traquer les incivilités,
<https://www.sudinfo.be/id308348/article/2021-01-12/des-cameras-de-surveillance-placees-dans-nos-rues-pour-traquer-les-incivilites>

RTBF, Les femmes ne consomment pas l'espace public de la même manière que les hommes,
https://www.rtbf.be/info/societe/detail_les-femmes-ne-consomment-pas-l-espace-public-de-la-meme-maniere-que-les-hommes?id=10563458

*Avenue de la Toison d'Or 84-86
1060 Bruxelles*

*02.500.50.40
info@cjg.be*

www.cjg.be



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES